

Annexe 3 – a :

AIDE POUR LE RENSEIGNEMENT DE LA FICHE FINANCIERE DE L'APPEL A PROJET LES P'TITS FOUNDIS DU LAGON



Informations générales :

- Seul l'onglet « **Demandeur 1** » est à renseigner : notamment les tableaux I, II et III (l'onglet « Annexe fiche financière n'est pas à remplir) :
- Seules les cases jaunes sont à renseigner (et non les cases grises).
- Cases M69 et M70 : cocher OUI
- Si demande de financement de personnel : remplir les tableaux IV
- Si achat de matériel en investissement : remplir le tableau V
- A vérifier : M49 et M51 doivent être < 80%

Exemple 1 - Annexe 3-b (Fiche financière exemple 1)

La classe de 5^{ème}2 de 30 élèves de l'école de PAPAÛ située à M'bono souhaite mettre en œuvre un projet « Les déchets dans les poubelles plutôt que dans le lagon ».

⇒ Comme il s'agit d'un collège, choisir « Etablissement public hors EPIC » dans le statut de l'établissement (B10)

Elle requiert les moyens suivants de la part du Parc naturel marin / OFB sous la forme de subvention en nature (prestation du Parc naturel marin et de ses partenaires) :

- 1 intervention sur les récifs coraliens : 210 Euros (subvention en nature)
- 1 intervention sur le continuum terre-mer : 210 Euros (subvention en nature)
- 1 intervention sur les déchets par une association spécialisée : 350 Euros (subvention en nature)
- 1 intervention en mangrove : 210 Euros (subvention en nature)
- 1 sortie en mer à la journée : 30 (élèves) * 75 Euros (subvention en nature) = 2250 Euros (subvention en nature)

Total des demandes de subvention en nature de la part du Parc naturel marin / OFB : 3 230 Euros (210+210+350+210+2250) (B42)

Elle ne requiert pas d'autres dépenses pour le projet hors transports en bus pour se rendre sur les sorties mangroves et en mer. La mairie de M'bono met ce transport à disposition gratuite pour l'école.

- ⇒ Le montant de ces transports doit être à minima de 807.5 Euros (25%*3230) (B41) afin que les subventions en nature de l'OFB ne dépassent pas les 80% du montant total du projet (4 037.5 Euros).

Exemple 2 - Annexe 3-c (Fiche financière – exemple 2)

La classe de CM1 de 30 élèves de l'école de CORA située à Babouyi souhaite mettre en œuvre un projet « Le lagon entre dans mon village ».

- ⇒ Comme il s'agit d'une école primaire, choisir « association » dans le statut de l'école, afin de pouvoir recevoir une subvention (B10).

Elle requiert les moyens suivants sous la forme de subventions en nature de la part du Parc naturel marin / OFB (prestation du Parc naturel marin et de ses partenaires) :

- 1 intervention sur les récifs coraliens : 210 Euros (subvention en nature)
- 1 intervention sur la pêche durable : 210 Euros (subvention en nature)
- 1 intervention sur les tortues marines par une association spécialisée : 350 Euros (subvention en nature)
- 1 intervention en mangrove : 210 Euros (subvention en nature)
- 1 sortie en mer à la demi-journée : 30 (élèves) * 39 Euros (subvention en nature) = 1 170 Euros (subvention en nature)

Total des demandes de subvention en nature : 2 150 Euros (210+210+350+210+1 170) (B42)

Elle a également les besoins suivants pour l'exécution du projet :

- Achat de matériel nécessaire au projet : 2 000 Euros (B18)
- Trajets en bus pour se rendre sur les interventions mangroves et sorties en mer : 500 Euros (B19)

L'école obtient les cofinancements suivants :

- Transports en bus de la part de la mairie de Babouyi : 500 Euros
 - Subvention de la part de la communauté de commune : 430 Euros
- Total co-financement : 930 Euros (500 + 430) (B60)

- ⇒ Pour financer son projet l'école a également besoin d'une subvention en numéraire du Parc / OFB de : 1 570 Euros (2500-930) (B54)